Le Territoire d'Energie Normandie

En Juillet 2015, les 5 syndicats d'énergies normands ont décidé de constituer une entente interdépartementale, le Territoire d'Energie Normandie, qui s'intéresse aux différents aspects relatifs aux services publics de la distribution d'énergie, ainsi qu'à la production et à la maîtrise de la demande en énergie. Son champ d'actions peut également couvrir les compétences facultatives et services exercés par chacun des syndicats membres.

La Présidence de la Conférence du Pôle Energie Normandie, est assurée de manière tournante par chaque syndicat pour une période d'un an.

Actuellement présidée par Patrick CHAUVET, Président du SDE76, elle sera présidée par le SIEGE en 2020 après avoir assumé la première présidence par Ladislas PONIATOWSKI, Président du SIEGE de 2009 à 2017.

Afin de promouvoir ses compétences et actions auprès des acteurs du secteur énergétique et auprès des collectivités territoriales, le Territoire d'Energie Normandie participe aux Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies – FNCCR – à laquelle adhèrent les 5 syndicats de Normandie, qui aura lieu du 1er au 3 octobre 2019 à Nice.

Cette entité permet également d'être un interlocuteur privilégié de la Région, chef de file en matière énergétique.

Lien utile <u>Territoire d'Energie Normandie</u>